

Les membres de la Caisse Desjardins de Sillery—Saint-Louis-de-France voteront pour leurs ristournes à compter du mercredi 19 août 2020

Québec, le 3 août 2020 – En mars dernier, afin de respecter les mesures de distanciation sociale visant à limiter la propagation de la COVID-19, le Mouvement Desjardins annonçait le report des assemblées générales des caisses, qui se tiennent habituellement au mois d'avril. Cette décision entraînait par conséquent le report du versement de la ristourne, pour laquelle un vote des membres est nécessaire.

Au cours des dernières semaines, les travaux se sont poursuivis et Desjardins a choisi de tenir des assemblées générales extraordinaires (AGE) virtuelles, qui permettront par la suite aux membres de voter pour le versement de leur ristourne.

C'est ainsi que la Caisse Desjardins de Sillery—Saint-Louis-de-France tiendra son assemblée générale extraordinaire en mode virtuel le mercredi 19 août 2020 à 18 h. Le seul sujet à l'ordre du jour de l'assemblée sera le projet de partage des excédents, qui permettra le versement de la ristourne plus tard cet automne. Si les membres acceptent le projet de partage des excédents, une somme de **1 415 138 \$**leur sera versée en ristournes individuelles et collectives. Les coordonnées pour participer à l'assemblée sont disponibles sur le site Internet de la Caisse à l'adresse www.caissesillerysaintlouisdefrance.com

La période de vote, d'une durée de sept jours, s'ouvrira dès le lendemain de l'assemblée. Les membres de la Caisse pourront alors voter par AccèsD Internet ou par téléphone. Il n'est pas nécessaire d'assister à l'assemblée virtuellement pour pouvoir voter.

« La situation de la COVID-19 nous amène à innover pour nous assurer que les membres peuvent recevoir leurs ristournes cette année. Ce sera une première de tenir une assemblée virtuelle suivie d'une période de vote. Je remercie d'avance les membres de la Caisse de leur compréhension face à cette situation exceptionnelle et de leur confiance », a déclaré M. Louis Roy, président de la Caisse Desjardins de Sillery—Saint-Louis-de-France.

À propos du Mouvement Desjardins

Le [Mouvement Desjardins](#) est le premier groupe financier coopératif au Canada et le sixième au monde, avec un actif de 326,9 milliards de dollars. Il figure parmi les 100 meilleurs employeurs au Canada selon le palmarès établi par Mediabase. Pour répondre aux besoins diversifiés de ses membres et de ses clients, particuliers comme entreprises, sa gamme complète de produits et de services est offerte par son vaste réseau de points de service, ses plateformes virtuelles et ses filiales présentes à l'échelle canadienne. Figurant parmi les institutions bancaires les plus solides au monde selon le magazine *The Banker*, Desjardins affiche des ratios de capital et des [cotes de crédit](#) parmi les meilleurs de l'industrie.

- 30 -

Renseignements (à l'intention des journalistes uniquement) :

Marie-Ève Bélanger, conseillère en communication et vie associative
Caisse Desjardins de Sillery—Saint-Louis-de-France
418 681-3566 poste 7257333
marie-eve.v.belanger@desjardins.com